confédération. Les provinces du golfe ont du bois, du charbon et des pêcheries; quant à nous, nos deux grands articles d'exportation sont le bois et le blé. Quand au bois, les provinces du golfe n'ont pas plus besoin du nôtre que nous n'avons besoin du leur. Quant au charbon, nous importons d'Angleterre ce qui est nécessaire à nos besoins actuels, comme lest, à bord des nombreux vaisseaux qui viennent ici chercher nos bois, à meilleur marché que nous ne pouvons l'importer des provinces du golfe. Quand cette source deviendra insuffisante pour subvenir à nos besoins croissants, la question s'élèvera de décider où nous prendrons notre charbon. Si les provinces du golfe penvent nous le fournir à meilleur marché que les Etats Unis, nous l'achèterons d'elles Quant au Haut-Canada, il est probable qu'il achètera son charbon à la Pennsylvanie, dont les mines sont en communication directo avec le lac Erié, sur la rive nord duquel la partie la plus riche et la plus peuplée du Haut-Canada se trouve située. Quant aux pêcheries, le Canada a dans ses eaux assez de poissons, non seulement pour fournir à tous ses besoins, mais encore pour en exporter, depuis Gaspé, en Europe. Venons-en à notre blé. L'hon. président du conseil nous dit que, dans une seule année, les provinces de l'Atlantique ont payé quatre millions quatre cent quarante-sept mille piastres aux Etats-Unis pour la farine, et qu'une partie de cette farine venait du Haut-Canada; et l'hon. ministre demande pourquoi nous ne vendrions pas nous-mêmes notre farine aux provinces d'en-bas? Par la simple raison que, comme au lieu de payer quatre millions quatre cent quarante-sept mille plastres aux Etats-Unis, elles auraient probablement à nous en payer cinq millions, elles refuseraient d'acheter de nous. Il n'y a pas de sentiment en affaires; l'on va au meilleur marché; les provinces du golfe achèteront leur farine des Etats-Unis tunt qu'elles pourront l'obtenir à meilleur marché d'eux que du Canada; et le fait qu'elles l'obtiennent à meilleur marché d'eux est incontestablement prouvé par le fait qu'elles achètent d'eux et non de nous. Au reste, il n'y a qu'à jeter un coup-d'œil sur la carte pour s'expliquer la différence des prix. Je ne crois pas que l'on puisse employer avantageusement le chemin de fer intercolonial pour transporter de la farine de la Rivièredu-Loup à Halifax : le prix du transport sur cinq ceuts milles de chemin de fer serait trop élevé; il faudra donc se servir de la

voie de l'eau. Kingston et Halifax sont sous la même latitude, entre le 44ème et le 45ème degré; depuis Kingston, le St. Laurent se dirige toujours vers le nord-est, et il atteint le 50ème degré de latitude dans le golfe; depuis ce point, pour passer le détroit de Canso, il ne faut pas seulement descendre cinq degrés, mais il faut de plus aller près de 3 degrés à l'est, puis revenir de près de 3 degrés vers l'ouest, avant que de toucher Halifax, et, de plus, toute cette navigation n'est pas sans dangers. Quand on compare cette route tortueuse à la voie beaucoup plus directe des Etats-Unis, et que l'on se rappelle que les produits s'écoulent toujours par le chemin le plus court et le plus économique, l'on se rendra compte des raisons qui permettent aux Etats-Unis de vendre, même notre blé, aux provinces du golfe, à meilleur marché que nous ne pouvons le faire nousmêmes. Je viens d'essayer de réduire les avantages commerciaux que l'on nous promet à leurs justes proportions, maintenant j'ai à démontrer que tous ces avantages, nous pouvons les obtenir sans la confédération. Je citerai, pour cela, les paroles mêmes de l'hon, ministre des finances:

"Si nous considérons le résultat du libre échange de produits entre le Canada et les Etats-Unis, nous verrons que notre commerce avec eux a augmenté, en dix ans, de pas moins de deux millions à vingt millions de plastres; et si le libre échange a produit de pareils résultats, dans ce cas, que ne devons-nous pas attendre de la disparition des obstacles artificiels qui entravent le libre échange entre nous et les provinces du golfe?"

Mais ce beau résultat n'a pas été obtenu au moyen d'une confédération avec les Etats-Unis. Qui nous empêche d'avoir le libre échange avec les provinces du golfe? A l'appui de cette manière de voir, je citerai l'ouvrage de l'hon. député de Montmorenci, non pas celui de 1858, mais celui de 1865, écrit en faveur de la confédération, pages 32 et 33, où il démontre de la manière la plus conclusive que nous n'avons nullement besoin de la confédération pour perfectionner nos relations commerciales avec les provinces du golfe. C'est sous ce titre des avantages commerciaux que le chemin de fer intercolonial doit trouver sa place. L'hon, président du conseil dit aussi qu'il est en faveur de la confédération parce qu'elle nous donners un port de mer pendant toutes les saisons de l'année, et, ajoute-t-il, ceci est une puissante raison en faveur de la confédération. Il nous faut un